



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°36 DU SAMEDI 27/04/2024

Réunion du 22 avril 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

COUPE DE LA LOIRE - 1/2 FINALES à St Galmier, le 1^{er} mai

14h30 : FEURS – CHAVANAY

16h30 : L'ETRAT LA TOUR – ECOTAY MOINGT

COUPE VALEYRE/LEGER - 1/2 FINALES le 1^{er} mai

14h30 : SAVIGNEUX MONTBRISON – ST GALMIER CHAMBOEUF, à Montbrison

14h30 : ST PRIEST EN JAREZ – VILLARS, à St Priest en Jarez

COURRIERS RECUS

Chambéon Magneux : déclare forfait en D4 poule D pour le 21 avril : transmis aux règlements.

Montrond/Cuzieu : demande d'avancer la rencontre en D4 Poule F, du 5 au 4 mai.

Cellieu : accord pour avancer la rencontre en D4 Poule F, du 5 au 4 mai.

M. CHAVANY Emmanuel (arbitre) : confirmation du score en D1, du 14 avril.

St Romain le Puy : demande de confirmation des heures et jours des deux dernières journées : on vous a répondu par téléphone.

M. GAY Renaud (arbitre) : « bug » sur l'application des arbitres et confirmation du score en D4 Poule E, pour le 13 avril.

M. ABBAS Djelloul (arbitre) : inversion du score en D1, pour le 14 avril.

Bords de Loire : déclare forfait en D5 Poule D, pour le 21 avril : transmis aux règlements.

NOTE AUX CLUBS

- En Coupes de la Loire et Valeyre/Léger, en cas de terrain impraticable, vous êtes dans l'obligation d'inverser la rencontre ou de trouver un terrain de repli. (Art 45 des règlements sportifs).

- En cas de matchs remis, annulés ou inversés, les clubs sont priés de contacter les officiels concernés par les rencontres (arbitres, arbitres assistants, délégués et observateurs, membres de la commission seniors). Ceci pour éviter d'éventuels déplacements inutiles.

RAPPEL AUX CLUBS

-Tous les clubs de la **D4 Poule D** sont priés de noter, que suite à trois forfaits simples, le club de **CHAMBEON MAGNEUX 3** est donc **forfait général** à compter de ce jour.

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif, avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

- Tous les clubs de D2 Poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le dimanche à 15h, sur le terrain en herbe, jusqu'au 30 juin 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.

- Tous les clubs de la D4 Poule D sont priés de noter que les matchs à domicile du club de ST ANTHEME se dérouleront à nouveau le samedi à 19h30 (éclairage réparé).